

TREBRIVAN, le 29 septembre 2020

Note à l'attention des familles de l'EHPAD

Objet : visites en EHPAD

Réf : JB / MT /145-2020

Bonjour,

Nous vous informons que les visites sont de nouveau autorisées le samedi de **13h30 à 17h00**.

Nous souhaitons vous rappeler la nécessité de suivre les consignes de prévention de transmission du virus COVID et d'appliquer strictement les mesures barrières préconisées, à savoir :

- **Le port du masque**, à l'intérieur comme à l'extérieur des résidences et **en permanence** dans l'intimité de la chambre
- **Friction hydro alcoolique.**
- Le **respect de la distanciation physique** (pas de contact physique avec les résidents)
- **L'inscription sur le registre** de façon à pouvoir vous prévenir en cas de contamination (traçabilité)
- La limitation à **deux visiteurs maximum**. Les enfants de moins de 6 ans, ne sont pas autorisés. Les enfants âgés de plus de 6 ans devront également porter un masque.
- L'impossibilité de sortir à des repas de familles.

Il sera possible d'aller à l'extérieur, en proximité immédiate des résidences, avec le port du masque obligatoire, tant pour le résident que pour les visiteurs.

En vous remerciant de votre compréhension, nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Josiane BETTLER
Directrice Adjointe CHRU de Brest
En charge de la Politique Gériatrique
Pôle PARME
(Personnes Agées, Réadaptation, Médecines)

